

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

Cathy Maheux donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # **2026-08** sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE)

Le règlement vise à :

- Assujettir les nouvelles zones R-08, R-09, R-10, R-11, R-12 et M-08 au Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), afin d'exiger dans ces zones, lors d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme, la production d'un plan d'aménagement d'ensemble;
- Spécifier, pour ces zones, les usages et les densités d'occupation du sol applicables à un plan d'aménagement d'ensemble;
- Établir la procédure relative à une demande de modification des règlements d'urbanisme lorsque la présentation d'un plan d'aménagement d'ensemble est requise;
- Prescrire les éléments qu'un plan d'aménagement d'ensemble doit représenter et les documents qui doivent l'accompagner;
- Déterminer les critères suivant lesquels est faite l'évaluation d'un plan d'aménagement d'ensemble.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 110 rue des Loisirs durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, le **16 avril 2026**.



Martine Lafond,
Directrice générale et greffière-trésorière